

Signaler les collections en bibliothèque

RS6095 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	325
Formacode(s)	46345
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2025

Certificateur(s)

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Ce parcours s'adresse aux professionnels qui travaillent ou souhaitent travailler en bibliothèque : aide-bibliothécaire, documentaliste, magasinier bibliothécaire, bibliothécaire, etc. Cette certification vise à leur permettre d'acquérir des compétences complémentaires à leur métier sur le traitement du document et le signalement des collections. A l'issue de la certification, les bénéficiaires sont en capacité d'assurer des activités de catalogages de documents selon les règles et normes en vigueur dans les bibliothèques françaises.

Cette certification porte sur l'acquisition de compétences utiles pour le catalogage et le signalement des documents en bibliothèque dans le respect des normes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1. Rédiger une notice bibliographique respectant les normes en vigueur dans un catalogue français de bibliothèques en identifiant les ressources pertinentes à utiliser (norme ISDB, code RDA-FR, format Unimarc).
- C2. Corriger une notice bibliographique pour la rendre conforme à la norme ISBD et au codage de catalogage RDA-FR, en identifiant les points de non-conformité et en corrigeant les erreurs d'utilisation de la grille Unimarc.
- C3. Construire les indices Dewey permettant d'établir une côte de classification pour rendre compte du contenu d'un document au sein d'un fond documentaire en respectant les règles de construction du guide de classification Dewey.
- C4. Indexer un document avec le langage d'indexation matière Rameau en analysant le contenu et en identifiant les termes retenus sur le site national de la Bibliothèque Nationale de France pour structurer et construire des vedettes conformes aux normes.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Condition d'admission : avoir suivi la formation de sensibilisation à l'évolution des catalogues de l'offre nationale de la Transition bibliographique : ou pouvant justifier d'un niveau équivalent. Un quizz sera envoyé aux candidats afin de vérifier ces prérequis. Il sera possible de suivre la formation de sensibilisation à la Transition bibliographique pendant la certification, mais dans tous les cas avant la partie sur les nouvelles règles de catalogage RDA-FR. Toute candidature en dehors de ces critères sera soumise au jury d'admissibilité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury sera constitué, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat :

- Un professionnel, spécialiste du sujet, issu du monde de l'entreprise privée ou publique
- Un représentant de l'organisme certificateur, spécialiste de l'objet du programme, qui sera président du jury

Un minimum de 50 % des membres du jury sera extérieur à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré? la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury sera constitué, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat :

- Un professionnel, spécialiste du sujet, issu du monde de l'entreprise privée ou publique
- Un représentant de l'organisme certificateur, spécialiste de l'objet du programme, qui sera président du jury

Un minimum de 50 % des membres du jury sera extérieur à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré? la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7244

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6095/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2023 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	3 450 €
Coût moyen par dossier	1 725 €
Durée moyenne	48 h
Période	09/2023 – 08/2025
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.